



Versailles, le 1^{er} septembre 2008

Danièle COTINAT
Véronique GRANDPIERRE
Laurent LE MERCIER
Anick MELLINA
Marc VIGIE
Laurent WETZEL
IA-IPR histoire et géographie

Aux professeurs d'histoire et géographie
des collèges et lycées publics et privés
de l'académie de Versailles

S/C Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement de l'enseignement
public et privé

ENVOI PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Objet : Lettre de Strabon.

Chère collègue, cher collègue

Une nouvelle année scolaire commence et nous vous souhaitons tout d'abord, une excellente rentrée.

Nous tenons ensuite à vous dire le plaisir que nous avons à travailler avec vous. Les résultats des examens de la session 2008 témoignent de la qualité des enseignements dispensés en histoire, géographie et éducation civique dans notre académie. Nous félicitons aussi les lauréats des différents concours d'enseignement, internes comme externes. Enfin, nous assurons de toute notre gratitude les nombreux collègues qui ont contribué à faire rayonner nos disciplines dans leurs établissements et, ceux qui ont accompagné les multiples actions pilotées par l'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie.

L'inspecteur général Guy MANDON demeure cette année le correspondant de l'Inspection générale pour l'académie de Versailles.

Nous vous informons enfin des changements intervenus dans le corps des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux. Paul Stouder, inspecteur depuis une décennie dans l'académie, nous quitte, en ce début d'année, pour profiter d'une retraite bien méritée. Chacun a pu mesurer combien il a marqué par son action et sa hauteur de vue l'enseignement de nos disciplines dans l'académie. Nous l'en remercions chaleureusement en votre nom à tous. Jean-Max Girault, quant à lui, nous quitte pour l'académie de Créteil. En revanche, nous accueillons cette année Laurent Le Mercier, précédemment IA-IPR dans l'académie de Rouen et Laurent Wetznel qui arrive de l'académie de Créteil.

La présente lettre a pour objectif de mettre à votre disposition un ensemble d'informations sur l'actualité de nos disciplines aussi bien au plan national qu'académique.

Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Dossier suivi par :
Mme Danièle COTINAT
Mme Véronique
GRANDPIERRE
M. Laurent LE MERCIER
Mme Anick MELLINA
M. Marc VIGIE
M. Laurent WETZEL
IA -IPR histoire et géographie

3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cédex

Téléphone : 01 30 83 44 44

I. Les programmes d'enseignement

• **Les séries Sciences et Technologies de la Santé et du Social au lycée :**

Nous vous rappelons la mise en œuvre, à partir de cette rentrée scolaire de nouveaux programmes d'histoire-géographie pour la classe de Terminale ST2S.

• **Les programmes de collège :**

L'arrêté du 15-7-2008 paru dans le BO spécial n° 6 du 28 août 2008 définit le contenu et les modalités de mise en œuvre du programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. (NOR > [MENE0817481A](#)). Les dispositions du présent arrêté entrent en application selon le calendrier suivant :

- rentrée 2009-2010 : classe de sixième ;
- rentrée 2010-2011 : classe de cinquième ;
- rentrée 2011-2012 : classe de quatrième ;
- rentrée 2012-2013 : classe de troisième.

En attendant la mise en application de ces nouveaux programmes, nous vous rappelons que vous avez été destinataires d'un document relatif à la relecture des programmes de collège au regard du socle commun. Ce document émanant de l'inspection générale doit vous guider pour l'intégration des éléments du socle dans la mise en œuvre des programmes actuels : il ne s'agit pas d'un nouveau programme mais d'une adaptation, à distinguer des futurs programmes qui seront mis progressivement en application à partir de la rentrée 2009.

Dans le document d'orientation, la prise en compte du socle se fait de deux façons : dans l'introduction générale et dans les introductions de chacun des programmes d'une part ; dans la colonne de droite « mise en cohérence avec le socle » de chaque programme où sont indiquées les modifications éventuelles des commentaires et des repères d'autre part. Pour certaines questions, les modifications des commentaires introduisent de substantiels infléchissements des orientations et des problématiques.

Vous pouvez consulter ce document sur le site de l'académie à l'adresse suivante : http://www.histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Programmes_d_histoire_et_de_geographie_et_mise_en_oeuvre_d.pdf

• **Les programmes de Lycée.**

Au lycée, nous vous rappelons que le groupe Histoire Géographie de l'Inspection générale a publié un texte d'orientation pour rappeler les consignes concernant les sujets et les épreuves du baccalauréat et quelques recommandations pour traiter plus efficacement les programmes de première et terminale. Nous vous en recommandons vivement la relecture.

Classes de première :

- Orientations pour la mise en oeuvre des programmes des séries ES, L et S
[Document de l'Inspection générale](#)

Classe terminale :

- Orientations pour la mise en oeuvre des programmes et pour la préparation de l'épreuve du baccalauréat
[Document de l'Inspection générale](#)

II. Les examens

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie tient à remercier tous particulièrement les professeurs coordonnateurs qui ont animé et coordonné de manière remarquable les réunions d'harmonisation du baccalauréat et du DNB. Celles-ci ont permis notamment de promouvoir une culture de l'évaluation réellement partagée.

1. Les épreuves

• **La série STG :**

La nouveauté de la session de 2008 a concerné l'épreuve d'histoire géographique de cette série définie par le [BO n°4 du 25 janvier 2007](#). Désormais écrite, nous avons pu constater combien cette épreuve, d'une durée de 2H30, représente un enjeu majeur pour notre discipline.

- **Baccalauréat technologique, série ST2S :**

La note de service N°2008-063 du 13-5-2008 parue au BO n° 21 du 22 mai 2008 définit l'épreuve d'histoire-géographie du Baccalauréat technologique, série ST2S. Les modalités de cette nouvelle épreuve entreront en application à partir de la session 2009 du baccalauréat. Ces épreuves, écrites pour le premier groupe et orales pour le second groupe, sont identiques aux épreuves du baccalauréat des séries STG.

- **Les séries L, ES et S :**

Aucun changement par rapport aux années précédentes. Les collègues qui prennent en charge pour la première fois des classes de terminale en séries générales peuvent trouver les modalités officielles de l'épreuve du baccalauréat dans le BO n°7 du 12 février 2004.

- **Le DNB :**

L'épreuve d'histoire-géographie restera inchangée en 2009 et donnera lieu comme cette année à un sujet national.

III. L'offre de formation au PAF 2008-2009

Nous avons repéré ci-dessous les formations qui concernent l'histoire, la géographie et l'éducation civique.

1. les dispositifs à appel de candidature

Nous vous informons que les offres de formation en histoire-géographie et éducation civique seront ouvertes aux inscriptions **du 1er septembre au 18 septembre 2008**. Vous pouvez vous connecter à partir de l'adresse suivante : <http://www.ac-versailles.fr/paf/enseignants/enseignants.asp>

Les dispositifs se déclinent en « modules » obligatoires ou facultatifs. Dans les dispositifs comportant un module obligatoire, l'inscription à un module facultatif implique de suivre aussi le module obligatoire au sein du même dispositif. Attention, les dispositifs proposés en histoire-géographie-éducation civique ne figurent pas tous dans cette rubrique mais aussi dans les thèmes *Patrimoine, Audiovisuel et cinéma, Citoyenneté, TICE...*

- **Géographie**
 - *L'eau au cœur du développement durable.*
 - *Mondialisation et géographie : approches croisées.*
 - *Les nouveaux territoires en France et en Europe.*
- **Histoire**
 - *Immigration : histoire, mémoires et représentations.*
 - *Les images de propagande en histoire.*
 - *Enseigner la Révolution française.*
 - *Enseigner démocratie et totalitarisme au collège et au lycée.*
- **Éducation civique**
 - *Enseigner la Défense au collège et au lycée.*
- **Pratiques pédagogiques, didactique et transversalité**
 - *Initiation à la didactique de l'histoire et de la géographie*
 - *Faire de l'histoire en collège et lycée : mise au point épistémologique et historiographique des principaux thèmes des programmes d'enseignement.*

- *Pratiques du multimédia en histoire-géographie.*
- *Sections européennes : préparer la certification.*
- *Sections européennes : renforcer la langue .*
- *Arts et religion en histoire-géographie au collège.*
- *Le développement durable dans les nouveaux programmes de géographie au collège.*

La préparation des concours internes (CAPES, agrégation) continue, bien sûr, d'être assurée.

2. Les dispositifs à appel spécifique

Vous recevrez une information détaillée dans les établissements (via le chef d'établissement) en cours d'année et vous devrez alors vous inscrire.

- *Conférences universitaires en histoire-géographie.*
- *Les nouveaux programmes d'histoire-géographie au collège.*
- *Arts et religion en histoire-géographie au collège.*
- *Le développement durable dans les nouveaux programmes de géographie au collège.*

3. Les stages à public désigné

Ce sont les inspecteurs et/ou les chefs d'établissement qui désignent les participants. Il n'est donc pas prévu d'inscription individuelle. Plusieurs stages de ce type sont programmés :

- Accueillir et informer les néo-titulaires sur les conditions d'enseignement dans leur discipline.
- Accompagnement des professeurs d'histoire-géographie nommés au lycée professionnel.
- L'histoire-géographie dans les séries technologiques : Accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes des séries technologiques et les épreuves de baccalauréat.
- L'histoire-géographie dans les Sections Européennes : préparer l'épreuve spécifique de DNL.

4. Les formations négociées sur site

Nous vous rappelons que la demande de tels stages relève de l'initiative des équipes avec l'accord préalable du chef d'établissement. Elle peut encore être faite tout au long du premier trimestre. Un formateur vient alors dans l'établissement pour négocier un contenu précis, des dates et des intervenants. Il peut être souhaitable que 2, voire 3 établissements voisins s'associent autour d'une même demande.

5. Les grandes manifestations qui intéressent nos disciplines

- « Guerres et conflits : la planète tension » (**festival de géographie de Saint Dié** du 2 au 5 octobre) <http://fig-st-die.education.fr/>
- «Les Européens » (**Les rendez-vous de l'histoire de Blois** du 9 au 12 octobre) <http://www.rdv-histoire.com/?q=node/325>
- « Rêver l'Europe » (colloque de Brive-la-Gaillarde, 20 et 21 novembre 2008)

IV. Actualités diverses

- **Concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) – année 2008-2009**

Le concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français l'histoire de la résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. Pour le concours de 2009, le jury national propose le thème suivant : **Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi**. Pour connaître les modalités et le règlement du concours national de la résistance et de la déportation - année scolaire 2008-2009, vous pouvez vous reporter au [BO n°19 du 8 mai 2008](#).

- « **France Libre et concours national de la Résistance** »

Comme chaque année, l'Association des Amis de la France libre des Yvelines, affiliée à la Fondation nationale de la France libre, est disponible pour évoquer dans vos classes ce que furent la France libre et la Résistance.

Prendre contact avec M. Jean-Marie Commeau, 7-bis, rue G. Lenôtre - 78120 Rambouillet ou jcommeau@club-internet.fr

- « **Sections européennes** »

La documentation pédagogique concernant l'enseignement de l'histoire-géographie en section européenne est désormais disponible sur Strabon. Les informations destinées aux professeurs de ces sections leur seront adressées par la Lettre de Strabon.

- **Education artistique et culturelle : développement de l'éducation artistique et culturelle.**

La circulaire n°2008-059 du 29-4-2008 parue au BO ([Encart n° 32 du 28 août 2008](#)) définit l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée (NOR > [MENE0817383A](#)).

- **Une culture professionnelle partagée.**

La fin de l'année scolaire a été marquée, sur le plan académique, par la mise en place d'un **réseau numérique dont l'interface est dénommée Télémaque**. Ce réseau a pour vocation, notamment grâce à l'envoi de la **lettre de Strabon**, d'assurer une communication plus fluide entre l'Inspection pédagogique régionale et les professeurs représentés par le coordonnateur disciplinaire. Les professeurs d'Histoire-Géographie-Education civique peuvent ainsi recevoir les nouveautés du site et des ressources pédagogiques intéressant leur enseignement. De la même manière, la communication pédagogique entre l'Inspection pédagogique régionale et les professeurs dans les établissements s'en trouve facilitée. L'objectif est donc bel et bien de constituer, pour l'année scolaire de 2008-2009, un véritable espace de diffusion et de mutualisation. Des réunions se départementales se sont tenues en fin d'année scolaire. Nous vous envoyons en pièces jointes, le compte-rendu de ces réunions.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et beaucoup de satisfactions avec vos élèves.

Avec nos cordiales salutations.

Danièle COTINAT, Véronique GRANDPIERRE, Laurent LE MERCIER, Anick MELLINA, Marc VIGIE, Laurent WETZEL.

IA-IPR histoire et géographie